



Formulaire d'Adhésion à l'Association Sportive du Collège Jean Garcin Isle sur la Sorgue 2023/2024



AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) Monsieur/Madame (Nom et Prénom)

- **Autorise** mon enfant (Nom et Prénom)

Date de naissance : **Classe** : **En situation de handicap** : oui non

à participer aux activités de l'Association Sportive de son établissement.

- **Autorise** le professeur responsable ou l'accompagnateur, à prendre, en cas d'accident, toute mesure dictée par l'urgence.

Pour l'activité natation, l'élève se rend à la piscine par ses propres moyens sous la responsabilité de ses parents.

Téléphone parents : Téléphone élève :

Mail :

Fait à le **Signature responsable:**

ENGAGEMENT DU SPORTIF

NOM et Prénom de l'élève :

J'adhère volontairement à l'Association Sportive et je m'engage sous peine d'exclusion à :

- ⇒ Jouer loyalement, sans violence, et rester maître de moi
- ⇒ Respecter l'arbitre, le juge en acceptant toutes ses décisions
- ⇒ Respecter les installations et les transports mis à ma disposition
- ⇒ Respecter mes adversaires en restant modeste, honnête, beau joueur
- ⇒ Respecter mes partenaires en tenant mes engagements de début d'année
- ⇒ Respecter les horaires
- ⇒ Respecter ce contrat et à représenter le mieux possible, ma classe, mon équipe, mon établissement, lors de toutes les manifestations sportives.

Fait à le **Signature de l'élève :**

Cotisation 30 € : chèque (à l'ordre de l'Association Sportive du collège Jean Garcin) En espèces

<input type="checkbox"/>	FUTSAL	M. VITALE	Lundi (6èmes-5èmes)/Vendredi (4èmes-3èmes) 12h45/13h50
<input type="checkbox"/>	NATATION	Mme CHABAUD	Lundi Pour les 6èmes : 16h30//17h15 5èmes, 4èmes et 3èmes : 17h15/18h
<input type="checkbox"/>	BADMINTON	Mme BOUCHARD	Lundi et Jeudi 12h45/13h50
<input type="checkbox"/>	HANDBALL	M. LE PHILIPPE	Mardi (4èmes-3èmes)/Jeudi (6èmes-5èmes) 12h45/13h50

Les compétitions ont lieu le mercredi après-midi.

Protection des données personnelles

Je soussigné(e).....

- autorise mon fils / ma fille à participer aux activités de l'AS du collège Jean GARCIN
- autorise les responsables de l'AS à prendre les dispositions médicales d'urgence nécessaire, sur avis médical, au cas mon enfant aurait un accident au cours de l'AS ou de rencontres UNSS
- autorise les professeurs d'EPS et les membres directeurs de l'UNSS à photographier, sans contrepartie de quelque nature que ce soit, mon enfant mineur scolarisé pour la présente année scolaire au collège Jean GARCIN lors des activités de l'Association Sportive du collège de l'année scolaire 2022-2023; à utiliser, sans contrepartie de quelque nature que ce soit, l'image de mon enfant susmentionné aux fins d'une publication sur le site internet du collège. Cette autorisation exclut toute autre utilisation de l'image de mon enfant, notamment dans un but commercial ou publicitaire.
- autorise, conformément à la loi du 6 janvier 1978, la communication dans le fichier des membres de l'association des données personnelles de l'adhérent. Je suis informé de son droit de regard et de rectifications sur les informations le concernant

Signature responsable légal

Assurance des AS et des licenciés

L'association sportive du collège Garcin a souscrit un contrat d'assurance collectif auprès de la MAIF qui couvre les élèves licenciés. Cependant chaque élève peut souscrire individuellement des garanties complémentaires IA Sport +.

Ces garanties sont consultables sur la page internet : <https://opuss.unss.org/article/71475>

J'ai pris connaissance des garanties proposées par l'assureur de l'association sportive pour la couverture des dommages corporels de mon enfant dans le cadre des activités de l'AS.

Signature du responsable légal :